

Communiqué de presse
Paris • le 20 janvier 2026

LE CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES MÉDECINS ET GROUPE PASTEUR MUTUALITÉ SIGNENT UN PARTENARIAT DÉDIÉ À L'ENTRAIDE ET À LA PRÉVENTION DES MÉDECINS

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins et l'union de mutuelles d'entraide et d'action sociale AGMF Action Sociale (membre du Groupe Pasteur Mutualité) ont officialisé le mardi 02 décembre 2025 à Villa M Paris un partenariat destiné à renforcer les actions d'entraide, de prévention et de soutien à destination des médecins en difficulté.

Face à la montée des risques d'épuisement professionnel, aux contraintes administratives et financières croissantes ainsi qu'aux fragilités physiques ou psychologiques rencontrées par les praticiens, les deux institutions ont souhaité unir leurs forces pour proposer une réponse plus complète, coordonnée et accessible aux médecins et à leurs familles.

UN ENGAGEMENT COMMUN AU SERVICE DES MÉDECINS

Première organisation professionnelle de secours mutualiste et de confraternité des soignants, l'Association Générale des Médecins de France, à l'origine de Groupe Pasteur Mutualité, développe des dispositifs de soutien social, psychologique et professionnel à destination des médecins. Forte de son héritage mutualiste et de l'engagement fondateur de ses Administrateurs, tous professionnels de santé, elle poursuit depuis 1858 sa mission historique d'entraide, de prévention et de solidarité au service de l'ensemble de la profession médicale.

De son côté, le CNOM, dans le cadre de sa mission d'entraide ordinale, accompagne les médecins en situation de fragilité et leurs proches grâce à un dispositif confidentiel et individualisé.

*« Ce partenariat repose sur des valeurs partagées : solidarité, confraternité et engagement durable auprès des médecins. Dans un contexte de tensions professionnelles, il est essentiel de rappeler que nul ne doit rester seul face aux difficultés. Le CNOM et le Groupe Pasteur Mutualité unissent leurs expertises pour construire une réponse de long terme, fondée sur la confiance et le respect des parcours individuels. » **Pr Stéphane OUSTRIC, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins.***

*« Nous avons vocation à faire vivre la confraternité entre soignants, d'apporter secours et solidarité dans les moments difficiles, et de protéger chaque professionnel de santé tout au long de son parcours. À travers ce partenariat avec le CNOM, nous renforçons notre capacité collective à détecter plus tôt les situations de fragilité, à accompagner les médecins en souffrance et à leur proposer des dispositifs de prévention et de soutien adaptés tel que le Programme M qui offre aux soignants en souffrance un dispositif d'écoute, d'orientation et d'accompagnement entre pairs dans un cadre confidentiel et gratuit. » **Dr Bertrand Mas-Fraissinet, Président d'AGMF Action Sociale et de Groupe Pasteur Mutualité***

La signature de ce partenariat traduit une volonté commune de formaliser une collaboration déjà ancienne entre les deux institutions :

- développer des actions conjointes de soutien, d'entraide et de prévention ;
- renforcer la coordination entre les conseils départementaux des deux institutions ;
- améliorer la détection précoce des situations de vulnérabilité et faciliter l'orientation des médecins en souffrance vers des dispositifs de prévention adaptés ;
- mutualiser les expertises, les ressources et les connaissances de chaque acteur pour proposer des réponses et des dispositifs d'accompagnement renforcés.

UNE AMBITION COMMUNE : VENIR EN AIDE, SOUTENIR ET ACCOMPAGNER DURABLEMENT LES MÉDECINS

Par cette signature, le CNOM et Groupe Pasteur Mutualité réaffirment leur engagement en faveur de la solidarité professionnelle, de la prévention des risques psychosociaux et de la promotion du bien-être des médecins. Ce partenariat permettra d'amplifier les actions déjà mises en place par les deux acteurs et d'en développer de nouvelles afin de répondre au mieux aux besoins identifiés sur le terrain par les Conseils départementaux de l'Ordre et les mutuelles locales d'actions sociales et de prévention de Groupe Pasteur Mutualité.

Une exigence originelle et intrinsèque guide ce partenariat : favoriser durablement le bien-être des professionnels de santé.



Pr Stéphan Oustric, Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins - Dr Valérie Lacroix, Présidente de la Commission d'entraide du Conseil national de l'Ordre des médecins - Dr Bertrand Mas-Fraissinet, Président d'AGMF Action Sociale.

À propos du CNOM

L'Ordre des médecins est une institution professionnelle chargée de veiller au respect des principes éthiques et du code de déontologie qui encadrent l'exercice de la médecine en France. Organisme de droit privé chargé d'une mission de service public, l'Ordre défend l'indépendance et l'honneur de la profession médicale auprès de l'ensemble de la société française : usagers et citoyens, administrations et services de l'État, associations... Il regroupe l'ensemble des médecins autorisés à exercer, tient le tableau des inscrits et contribue à garantir la qualité, la sécurité et la dignité des soins prodigués aux patients. Par ses conseils, ses actions de régulation et son pouvoir disciplinaire, il assume un rôle moral, administratif, consultatif, juridictionnel et de conciliation. Il est le garant de la relation médecin-patient. www.conseil-national.medecin.fr

À propos de Groupe Pasteur Mutualité

Groupe mutualiste, Groupe Pasteur Mutualité est l'interlocuteur privilégié des professionnels de santé. Créé et administré par des professionnels de santé, Groupe Pasteur Mutualité incarne depuis plus de 160 ans un mutualisme vivant et milite pour une confraternité active. Il est l'acteur global de la protection, de l'accompagnement et du bien-être des soignants. Pour répondre à leurs besoins, il imagine, crée et déploie de nouveaux concepts, des programmes précurseurs et des services facilitateurs à l'image de programme de prévention dédiés aux soignants. Toutes ses activités répondent à une mission unique : favoriser l'excellence du soin pour tous par l'épanouissement des professionnels de santé. **www.groupepasteurmutualite.fr**

Contact presse

Ariane VILLEROUGE
Bureau de presse Pascale Venot
06 50 81 77 15 / ariane@pascalevenot.fr

Apolline JOJOT
Agence Gantzer
presse@cn.medecin.fr